

UNE MARE PÉDAGOGIQUE AU COLLÈGE FRANÇOIS RABELAIS

Ce jeudi 11 avril, André Boissonnet, vice-président du Conseil général chargé de l'éducation, des transports et de l'enseignement supérieur, inaugure le projet de construction d'une mare pédagogique au collège François Rabelais de Blois.

Dans le cadre de son engagement auprès des collèges du département, le Conseil général de Loir-et-Cher a participé à la réalisation de ce projet de mare pédagogique en réalisant notamment le terrassement.

Cette année, le collège François Rabelais expérimente le dispositif EIST (Enseignement Intégré de Science et Technologie) qui consiste à proposer aux élèves un enseignement unique de science et technologie en classe de 6^{ème}.

Pour mener à bien cette opération, quatre enseignants volontaires accompagnent les élèves répartis en groupes de travail dans lesquels différents thèmes sont abordés (construction d'une mare, comparaison et étude de l'évolution des moyens de transports, étude de l'astronomie, etc).

Les collégiens suivent cet enseignement aux côtés de deux personnages imaginaires, Marty, un scientifique vivant de nos jours et Marticus, son ancêtre, un scientifique de l'époque antique.

En étudiant les expériences scientifiques des ancêtres, les élèves ont pu déterminer comment était construite une mare et comment elle se construit de nos jours. Ils ont pu appliquer leurs recherches par la réalisation d'une maquette avant de déterminer quels espèces pourraient y vivre.

De ce projet est née l'idée de créer la mare à taille réelle. Cette mare pédagogique permettra à tous de continuer à étudier l'environnement et les conditions de vie des êtres vivants.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12